

# TOULON : Opération «sécurité en mer» autour de l'île de Porquerolles

TOULON : Une opération « sécurité en mer » autour de l'île de Porquerolles organisée par la Préfecture maritime de la Méditerranée.



Le jeudi 18 août, le délégué à la mer et au littoral du Var a organisé, sous l'autorité du contre-amiral Bernard Velly, Préfet maritime de la Méditerranée par suppléance, une opération de sensibilisation à la sécurité en mer autour des îles de Porquerolles (Var). Elle s'est déroulée en présence de madame Sylvie Houspic, secrétaire générale de la Préfecture du Var. Après avoir passé ses instructions et ses recommandations aux différentes administrations présentes (Gendarmerie

maritime, Affaires maritimes, Gendarmerie départementale, Douanes, moyens du parc national de Port-Cros et de la police municipale de la ville de Hyères), le contre-amiral Velly et madame Houspic ont pu embarquer à bord des moyens nautiques engagés sur la zone de contrôle pour assister et, le cas échéant, participer aux opérations de contrôle.



Située en grande partie au cœur du Parc National de Port-Cros, l'île de Porquerolles fait l'objet d'une importante fréquentation estivale tant à terre qu'en mer. Il s'agissait de porter une attention particulière aux navires et engins nautiques en infraction à la réglementation sur la vitesse, le respect des zones interdites à la navigation et au mouillage et la sécurité dans la bande littorale.

Au cours de l'après-midi, 39 contrôles ont été effectués. Ils ont donné lieu à 9 avertissements et 7 procès-verbaux. 6 d'entre eux concernent une vitesse excessive ou la navigation de jet ski en dehors des zones autorisées.





Ces opérations de contrôle sont régulièrement organisées, tout au long de la période estivale sur le littoral méditerranéen compris entre les frontières espagnole et italienne et en Corse, soit sur la zone de compétence de la Préfecture maritime de la Méditerranée. Il s'agit pour les services de l'Etat de faire passer des messages de prévention aux usagers de la mer. Dans la lignée de « prenez la mer, mais ne prenez pas de risques », la Préfecture maritime de la Méditerranée rappelle, tout au long de l'année, et encore plus en période estivale, qu'en appliquant des mesures de vigilance, de bon sens, en respectant les réglementations en vigueur et en suivant les conseils des professionnels de la mer, il est possible de naviguer, de plonger, de profiter de la mer en toute sécurité. Ces opérations sont aussi l'occasion pour sensibiliser les usagers de la mer à l'utilisation du numéro d'urgence en mer : le 196 (ou canal 16 de la VHF). Il permet de joindre directement le CROSS Med pour déclencher une opération de secours.